

[Text]

Le sénateur Corbin: Je vous remercie monsieur le président, M. Lamarre, nous sommes heureux que vous soyez venu ce soir. Ce n'est pas la première fois que personnellement j'entends ce plaidoyer pour maintenir les bureaux de poste dits ruraux, des petites localités, des petits villages ou des petites villes. Le ministre et c'est par exprès que je lui avais posé la question, sachant que nous aurions l'occasion de vous entendre plus tard, le ministre nous a dit que 90 p. 100 des clients de Poste Canada se disent satisfaits des services de remplacement de leur bureau de poste par des comptoirs dans les magasins où enfin toute la kyrielle que vous connaissez. Est-ce aussi votre point de vue?

M. Lamarre: C'est malheureux que monsieur le ministre ne soit pas ici parce que les sondages sont différents de notre côté. Je dis dans le mémoire qu'il y a tout près de 275 municipalités qui n'ont pas de service postal. Chez nous depuis deux ans, dans ma petite municipalité de 650 habitants, nous n'avons pas de service, nous n'avons pas de comptoir postal. Le bureau de poste est fermé, nous n'avons pas de service. Nous devons faire 20 kilomètres pour aller chercher notre courrier, chercher nos timbres, faire nos mandats de poste.

A l'Anse-aux-Griffons en Gaspésie, c'est la même chose. Vous avez sûrement entendu parlé du cas de St-Clément-de-Rivière-du-Loup. Vous n'avez peut-être pas entendu parlé de St-Modeste qui est tout près où le comptoir postal est fermé. C'est la municipalité qui a dû prendre le service postal. Je pourrais vous nommer nombre de municipalités. Par rapport au sondage, nous avons fait les nôtres. Cela nous donne de 60 à 65 p. 100 des gens qui sont insatisfaits du service. Ce ne sont pas les même chiffres que monsieur le ministre.

Le sénateur Corbin: Cela dépend des questions que l'on pose.

M. Lamarre: Oui, c'est facile d'orienter un sondage.

Le sénateur Corbin: Tous les sondages sont orientés de cette façon, qu'ils soient pour sonder l'opinion publique vis-à-vis un programme gouvernemental et ses politiques, on peut orienter la réponse par la formulation de la question.

M. Lamarre: Oui, la question que l'on pose à Dignité rurale lorsque l'on fait un sondage c'est: Est-ce que vous êtes satisfait du service présentement au comptoir.

Le sénateur Corbin: Dans le cas que vous venez de spécifier, c'était votre localité je crois?

M. Lamarre: Oui.

Le sénateur Corbin: Vous devez vous déplacer à 20 kilomètres pour obtenir les services postaux.

M. Lamarre: On doit aller vers Ste-Jeanne-de-Matane. Moi je reste à La Rédemption, un petit village tout près de Mont-Joli. Je dois faire tout près de 20 kilomètres pour aller chercher mon courrier depuis deux ans. Dans tout cela, on a

[Traduction]

Senator Corbin: Thank you, Mr. Chairman, Mr. Lamarre, we are pleased that you came this evening. This is not the first time that I have personally heard this plea to maintain rural post offices in small towns and villages. The Minister, and I asked him this question deliberately, knowing that we would have the opportunity to hear you later, the Minister told us that 90 per cent of Canada Post's customers report being satisfied with the services offered by store postal services counters in replacement of their post office, and the whole rigmarole you've heard before. Do you share this point of view?

Mr. Lamarre: It is unfortunate that the Minister is not here, since our polls are quite different. I said in the brief that there are nearly 275 municipalities that have no postal service. In my small community of 650 inhabitants, we have had no postal service for two years, we have no postal counter. The post office closed and we have no service. We have to go 20 kilometres to get our mail, buy stamps, or get money orders.

In l'Anse-aux-Griffons in Gaspé, it's the same thing. You have surely heard of the case of Saint-Clément-de-Rivière-du-Loup. You may not have heard of St-Modeste which is nearby and where the postal counter closed. The municipality had to take over the postal service. I could name many other municipalities. As for polls, we have conducted our own, which tell us that 60 to 65 per cent of the people are dissatisfied with the service. These are not the same figures the Minister cited.

Senator Corbin: That depends on the questions one asks.

Mr. Lamarre: Yes, it is easy to slant a poll.

Senator Corbin: All the polls are slanted this way, whether they are surveying public opinion about a government program or policies, the answer can be slanted by the way the question is formulated.

Mr. Lamarre: Yes, the question we at Rural Dignity ask when we conduct a poll is: are you satisfied with the service you currently receive at the counter?

Senator Corbin: In the case you just described, I believe it was your community?

Mr. Lamarre: Yes.

Senator Corbin: You have to travel 20 kilometres to obtain postal services?

Mr. Lamarre: We have to go to Ste-Jeanne-de-Matane. I live in La Rédemption, a small village near Mont-Joli. For two years I have had to travel nearly 20 kilometres to pick up my mail. As a result of all this, we even took legal action against